

Communiqué de presse
13 juin 2017

L'Inrap et le Département du Pas-de-Calais signent une convention de partenariat scientifique et culturel

Michel Dagbert, président du Département du Pas-de-Calais, et Dominique Garcia, président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, ont signé, le 13 juin 2017, une convention-cadre de partenariat scientifique et culturel pour la détection, la collecte, la sauvegarde et la conservation par l'étude scientifique, ainsi que la valorisation auprès du public, du patrimoine archéologique. L'Inrap et le Département du Pas-de-Calais partagent la volonté de réaliser les opérations archéologiques dans les meilleurs délais et de diffuser les résultats des recherches à un large public.

Des opérations de diagnostics et de fouilles en commun

Le Département du Pas-de-Calais et l'Inrap pourront engager des coopérations de tout type dans le cadre d'opérations d'archéologie préventive. Dans le cadre de fouilles préventives dans le Pas-de-Calais, en cas de nécessité, l'Inrap et le Département du Pas-de-Calais pourront s'associer et proposer des projets communs aux maîtres d'ouvrage. Ils pourront également renforcer leur coopération scientifique et culturelle afin de développer la connaissance du patrimoine archéologique et historique du Pas-de-Calais.

Autour des opérations archéologiques

Les deux parties faciliteront l'échange d'informations entre leurs chercheurs afin de renforcer leur coopération scientifique : l'accès mutuel à leurs fonds documentaires, à leurs données, aux chantiers, aux collections et aux expertises. Le Département du Pas-de-Calais et l'Inrap mèneront également ensemble des actions de communication et de valorisation scientifique et culturelle pour promouvoir leurs opérations archéologiques communes lors d'événements nationaux comme les Journées nationales de l'archéologie, les Journées européennes du patrimoine ou la Fête de la science, mais aussi pour des expositions, des conférences, des colloques, des publications etc.

L’Inrap

Avec plus de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l’Inrap, établissement public de l’État, placé sous la tutelle du ministère de la Culture et du ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation, est la plus importante structure de recherche archéologique française et l’une des toutes premières en Europe. Il réalise la majorité des diagnostics archéologiques et une part essentielle des fouilles en partenariat avec les aménageurs, soit près de 2 000 chantiers par an, en métropole et outre-mer. Ses missions s’étendent à l’exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique au public.

Le Département du Pas-de-Calais

Depuis 1988, le Département valorise les découvertes archéologiques réalisées sur son territoire. Avec 30 collaborateurs, il réalise l’ensemble des étapes de l’archéologie. Il réalise pour son propre compte (route départementale, collège, centre d’incendie et de secours...) comme pour des aménageurs publics (ZAC, école, station d’épuration...) une trentaine de diagnostics et fouilles préventives chaque année. Il est en charge de la responsabilité scientifique du centre de conservation et d’étude archéologiques qui a pour mission de conserver l’ensemble du patrimoine archéologique découvert dans le Pas-de-Calais. Le Département mène une politique de diffusion de la connaissance par le biais d’expositions temporaires à la Maison de l’Archéologie à Dainville et d’expositions itinérantes à destination des collèges du Pas-de-Calais.

Contacts

Elisabeth Justome
chargée de développement culturel et de communication
Inrap, direction interrégionale Hauts-de-France
03 22 33 40 54 – elisabeth.justome@inrap.fr

Sophie François
Directrice de l’Archéologie,
Département du Pas-de-Calais
03 21 21 69 30 – francois.sophie@pasdecalais.fr